



COMPTES

Certaines personnes nous ont demandé des précisions concernant le paiement de l'eau et celui de l'assainissement. L'eau potable est régie par un syndicat intercommunal dont fait partie MOUTHIER. Nous ne pouvons pas modifier les tarifs sans que les autres communes ne soient d'accord. L'assainissement quant à lui dépend de la Commune et c'est elle qui en fixe le coût.

Vous trouverez donc sur votre facture d'eau que vous avez reçue récemment: 1-en ce qui concerne l'eau potable la facturation des M³ supplémentaires 83 (si vous avez consommé plus de 80 M³) + le forfait de 40 M³ pour le 2^e semestre 83.

2-en ce qui concerne l'assainissement, la facturation des M³ supplémentaires 83 seulement, car il n'y

a plus de forfait depuis notre décision de décembre.

Dans la facture de juillet vous trouverez le forfait semestriel de 40 M³ pour l'eau potable, et en ce qui concerne l'assainissement, la moitié de la consommation de 83 facturée à raison de 5,25 F / M³.

Lu dans le bulletin municipal de CHADURIE : "plusieurs personnes se plaignent de la divagation des chiens, notamment lors de la nuit qui précède le ramassage des poubelles, celles-ci se trouvant éventrées avant leur ramassage. Il est recommandé aux propriétaires canins de veiller à la non divagation des animaux." C'est aussi vrai pour MOUTHIER. A propos, nous avons recueilli à la mairie une magnifique chienne setter noir et feu. La réclamer avant 8 jours.

courent, tricotent et brodent ; les grands pères sont très habiles dans une foule de domaines. Une expérience va démarrer au groupe scolaire afin que les uns et les autres puissent transmettre un peu de leur savoir à ceux de leurs petits-enfants qui le voudront. Tous les enfants de MOUTHIER, sont, en effet, par le coeur, leurs petits-enfants.

Le 17 Février réunira tous les adhérents du Club pour un goûter familial sous le signe de la galette des

MOUTHIER A TRAVERS LES AGES

PREHISTOIRE (suite)

Savants et chercheurs se sont beaucoup intéressés aux richesses préhistoriques de MOUTHIER et ont beaucoup contribué à les faire connaître "mondialement" nous dit M. DU-PORT archéologue départemental. Parmi les noms qu'il faut citer, il y eut au siècle dernier, MM. TREMEAL DE ROCHEBRUNE (vers 1860) CHAUVET (vers 1895), Plus tard M. DE MORTILLET (vers 1910) et beaucoup plus tard MM. DAVID et BOUVIER. Il y en eut bien d'autres ; on ne peut les citer tous.

Beaucoup de vestiges du Paléolithique et du Néolithique sont ainsi venus au jour mais faute de pouvoir assurer sur place leur protection, la plupart ont pris le chemin des musées de ST GERMAIN EN LAYE, d'AQUITAINE, d'ANGOULEME également.

On ne peut ici que citer les principaux points de la commune où des pièces intéressantes ont été découvertes, permettant de situer un peu la vie des premiers hommes:

- aux justices, des coups de poing chelléens et acheuléens;
- dans des gravières à la limite de MOUTHIER et de LA COURONNE, des hachettes acheuléennes et un grattoir néolithique;
- à Bournet, de nombreux silex dont certains, fine-

rois. C'est là une des manifestations d'amitié qui permet de se retrouver dans une amitié fraternelle.

ment taillés appartiennent au Moustérien ;

-à Gersac, des coups de poing moustériens ayant la particularité d'une patine bleutée et des grattoirs néolithiques; -non loin de là, au lieu-dit les martins, des pointes des coups de poing mais surtout des nucléus ou "mottes de beurre". Le nucléus est le noyau qui reste après que le bloc de silex ait été taillé pour en tirer grattoirs, aiguilles, pointes, etc...

-à la Péreuse, trouvaille assez rare : une large feuille de laurier en silex noir qu'on attribue au solutréen, c'est à dire au paléolithique supérieur -A 2 Kms environ de là fut trouvé en 1965 à l'occasion de travaux sur la petite Boème, un polissoir de 300 Kg. M. Gilles PLOQUIN sur la propriété de qui ce polissoir fut trouvé le fit porter en 1978 au petit musée de MOUTHIER, né un an plus tôt.

Au coeur de MOUTHIER entre l'usine et le château de la rochandry, tout le monde connaît la grotte dite "de la Chaire à Calvin". On en a beaucoup parlé. Nous en parlerons encore mais nous nous étendrons surtout sur les divers objets qui y furent recueillis ainsi que sur la beauté de l'art pariétal dont elle porte le témoignage. La frise, les objets trouvés, se rapportent au Magdalénien, époque par laquelle s'achève le paléolithique.

CLUB DU 3^e AGE

Le Club du 3^e âge s'intéresse vivement au stage d'insertion qui se déroule actuellement à MOUTHIER. Le conseil d'administration s'en est longuement entretenu avec M. le Maire et diverses solutions ont été mises à l'étude pour que cet intérêt puisse se traduire par un encouragement réel, chaleureux aussi, favorisé par une meilleure connaissance mutuelle.

Les grands mères font de très beaux ouvrages, elles

LE BUDGET (suite)

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Intitulé	sommes	
		83	84
70	<u>PRODUITS DE L'EXPLOITATION :</u> - vente de tickets cantine - vente de tickets car scol.	199 619,49 F	
74	<u>DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT:</u> (D.G.F.) Recette provenant de l'Etat et calculée en fonction du volume d'habitants et du potentiel fiscal de la Commune (nous reviendrons là-dessus)	1 062 906 F	
77	<u>IMPOSITIONS DIRECTES:</u> Il s'agit de la part des impôts locaux revenant à la commune. -Taxe d'habitation 293 108 F -Taxe sur foncier bâti 356 673 F -Taxe sur foncier non bâti 129 441 F -Taxe professionnelle 293 853 F TOTAL 1 073 075 F		
En outre, les chapitres suivants permettent d'inscrire des recettes plus faibles.			
71	Loyers communaux	23 348,95 F	
73	subventions transports scolaires, garderie et cantine	117 900 F	
75	Impôts directs	25 998 F	
76	Impôts pylônes EDF	19 481 F	
TOTAL GENERAL		3 595 403,30 F	

Nous voterons avant le 31 Mars les chiffres 84 que vous pourrez rajouter dans la colonne correspondante

Nous verrons le mois prochain le mode de fixation des recettes du chapitre 77 et leur évolution ces trois dernières années.

REUNION DU CONSEIL MUNI-

CIPAL DU 23 FEVRIER 84

P.O.S. et CERTIFICATS

D'URBANISME :

Ce mois-ci encore, les demandes de certificats d'urbanisme vont bon train. Une demande recouvrant à elle seule 30 lots se voit assortie d'une mise en garde contre le risque de manque d'eau qu'une telle quantité de constructions entraînerait au niveau du château d'eau du Jard, celui-ci ne pouvant être doublé dans l'immédiat. 12 autres demandes de C.U. sont examinées par le conseil durant cette séance, et reçoivent conformément au POS un avis favorable sous condition de l'élargissement des voies à 8m.

TRAVAUX :

-les aménagements concernant le champ de foire font l'objet d'une délibération qui verra les travaux confiés à l'entreprise POIREAU pour un devis de 47 000 F.

- par mesure de sécurité, et devant les risques que représente le ramassage scolaire devant les écoles le conseil se propose de délimiter des emplacements strictement réservés aux autocars.

- la commune vient d'acquiescer le chemin SNCF desservant le Gagnier, et va donc pouvoir entreprendre certaines modifications afin de faciliter entre autres le passage du car scolaire.

CIMETIERE :

Devant l'achat important de concessions restant inoccupées durant de nombreuses années, un problème de places disponibles risque d'être ainsi posé au cimetière. Le Conseil décide qu'à compter de ce jour, chaque nouveau concessionnaire prendra place sur une liste d'attente et ne se verra attribuer un emplacement qu'à la veille d'une occupa-

tion effective.

DIVERS :

- M.le Maire nous signale la parution dans le J.O. du 7 Février, de l'arrêté rattachant le poste comptable de la perception de MOUTHIER à BLANZAC.

Déception.

-Une nouvelle association "Echanges et Amitiés" avec les SAABA de KOUDOUGOU vient de voir le jour à MOUTHIER. Tous ceux qui sont prêts à l'aider à grandir voudront bien s'adresser à la Mairie pour de plus amples renseignements.

- Le sujet le plus vaste de la séance était enfin abordé, et les discussions concernant l'élaboration du budget durèrent fort longtemps. Sachons seulement qu'il ne s'agissait là que d'une réunion de préparation, le vote n'ayant lieu que le mois prochain, nous vous disons donc au 15 mars pour la prochaine réunion.

S . C . M .

La section Tennis de table du SCM qui compte 45 adhérents, vous invite à sa coupe populaire qui aura lieu à la salle polyvalente de MOUTHIER le 17 Mars 84 en soirée. Venez nombreux !

Une souscription nationale est ouverte pour l'érection d'un monument à la mémoire de Pierre MENDES-FRANCE. Les contributions sont à adresser à M. le Receveur Général des Finances de Paris 19, rue Scribe 75009-PARIS par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public ou par chèque postal au compte 9001.07 au nom du receveur général avec les mentions "Erection d'un monument au Président Mendès-France" Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Mairie.